

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 février 2010 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Nathalie Boisclair, Lucie Désilets, Michelle Laguë et Nicole Leblanc

MM Roch Dumont, Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : M. Nicolas Léonard

Du secondaire : Mme Chantal Boisselle

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Francine Chabot
M. Serge Mainville

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. André Byette, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe
M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Monsieur Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 05.

28-CE-2009-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Roch Dumont:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 École Marie-Victorin (pavillon L'Herbier) – fenestration
 - 11.2 École Saint-Romain – fenestration / phase II
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

29-CE-2009-2010

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
26 JANVIER 2010**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Boisclair que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

30-CE-2009-2010

ÉCOLE MARIE-VICTORIN (PAVILLON L'HERBIER) - FENESTRATION

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Groupe Leclerc» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Placements P.M. 2000 inc.».

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Michelle Laguë :

QUE le contrat pour le projet 067-040-45327 – École Marie-Victorin (Pavillon L'Herbier), fenestration, soit accordé à la firme «Placements P.M. 2000 inc.» pour un montant total de 201 352,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 17 février 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

31-CE-2009-2010

ÉCOLE SAINT-ROMAIN - FENESTRATION / PHASE II

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Le Groupe Petrone inc.» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Groupe Lessard inc.»;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nicole Leblanc :

QUE le contrat pour le projet 052-052-45397 – École Saint-Romain, fenestration / phase II, soit accordé à la firme «Groupe Lessard inc.» pour un montant total de 158 935,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 11 février 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 10.

Présidente

Secrétaire générale